



APPEL DE CANDIDATURE ACCOMPAGNATEUR CAMP DE JOUR

Sommaire du poste

Sous l'autorité des chefs animateurs camp de jour, la personne titulaire du poste facilite l'intégration et le développement des enfants ayant des besoins particuliers au camp de jour.

Principales tâches et responsabilités

1. Aider les animateurs à adapter les activités récréatives et éducatives afin qu'elles répondent aux besoins des enfants accompagnés ;
2. Développer des liens avec ces enfants et favoriser leur développement ;
3. Être auprès de ces enfants en tout temps ;
4. Assurer le bien-être et la sécurité des enfants sous sa responsabilité ;
5. Participer à l'élaboration de la programmation des activités ;
6. Installer et ranger les appareils ou le matériel ayant servi au camp de jour ;
7. Entretien du matériel ;
8. S'assurer de la propreté des lieux ;
9. Appliquer avec rigueur les politiques et règlements reliés à la sécurité des enfants du camp de jour ;
10. Rédiger des rapports, des registres de suivis et cumuler différentes statistiques ;
11. S'assurer du départ des enfants avec les personnes autorisées ;
12. Accomplir tout autre mandat à la demande de son supérieur immédiat.

Exigences académiques et professionnelles

1. Quatrième secondaire complété OU l'équivalent en début de camp OU avoir 16 et plus ;
2. Passer avec succès la vérification des antécédents judiciaires ;
3. Posséder des aptitudes en animation auprès des enfants ;
4. Capacité de travailler en équipe ;
5. Être débrouillard, responsable, créatif et faire preuve d'initiative ;
6. Avoir du leadership ;
7. Discrétion et diplomatie ;
8. Détenir une expérience auprès des enfants handicapés et/ou avec besoins particuliers (un atout) ;
9. Étudier en éducation spécialisée ou dans un domaine connexe (un atout).

Conditions de travail

1. Il s'agit d'un poste saisonnier à temps plein (entre 30 et 40 heures / semaine) du 23 juin au 22 août 2025.
2. Un horaire journalier du lundi au vendredi entre 6 h30 et 18 h.
3. Rémunération selon échelle salariale de la politique d'emploi. (Entre 18,10 et 20,07 \$/ heure)



4. Formations rémunérées avant le début du camp de jour durant la fin de semaine
 - a. Formation pour les accompagnateurs (ALQPH) - en asynchrone avant le début du camp
 - b. Formation d'animation (DAFA) –7,8,14 et 15 juin 2025
 - b. Formation pour les premiers soins (RCR) – 18 mai 2025

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le **28 février 2025** à :

Municipalité de Sainte-Martine
Candidature : Accompagnateur – camp jour
3, rue des Copains
Sainte-Martine, Québec J0S 1V0
emploi@sainte-martine.ca

Les candidatures retenues seront invitées à faire l'entrevue de groupe qui se tiendra le **samedi 8 mars de 9 h à 12 h** au Centre communautaire (13, rue Ronaldo-Bélanger, Sainte-Martine, QC J0S 1V0).